

LA RUBRIQUE DU PERE FOUETTARD

Il est malheureusement nécessaire de rappeler que les **chiens** doivent être tenus en laisse.

COURS DE YOGA GRATUIT
1 : Inspirez et Pliez vos jambes
2 : Gardez le dos bien droit
3 : Inclinez votre buste
4 : Ramassez les crottes de votre chien
5 : Expirez...



Le **meublier urbain** a un coût pour notre commune, pour nos impôts. Il appartient à chacun d'y faire attention et de ne pas l'abîmer, ni le démonter.



Merci d'utiliser les poubelles

NUMEROS IMPORTANTS

15 SAMU DÉTRESSE VITALE	18 POMPIERS SITUATION DE PÉRIL OU ACCIDENT	17 POLICE SECOURS AGRESSION OU INFRACTION	115 SAMU SOCIAL
VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES Conjugales > 3919 Envers un enfant > 119	114 URGENCE PAR SMS	0800 130 000 COVID-19 NUMÉRO NATIONAL D'INFORMATION ET D'ÉCOUTE (24h/24, 7j/7)	113 Drogue, alcool, tabac infos services

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, jeudi de 16h à 18h, vendredi de 14h à 19h.

Sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr - Site internet : www.denonville.fr – Application : **Panneau pocket**

Rédaction et mise en page : Myriam DELACHAUME

Membres du comité : Madame Le Maire Evelyne LAGOUTTE - Bénédicte BESNIER
Stéphane LEROY – Margaret TRUFFERT – Serge BOULAY – Jocelyne BENOIST - Jean LEE

PETIT MEMO

C'est la période pour entretenir vos haies végétales (qui ne doivent pas empiéter sur la voie publique). Sortez vos outils de jardinage et de taille !



ATTENTION, en raison de la crise sanitaire, le **porte à porte** est interdit : pas de démarchage possible (calendrier, ramonage...).



URBANISME

Il est obligatoire d'afficher, après obtention, **vos déclaration de travaux** ou **vos permis de construire** et de déposer en Mairie la **déclaration de fin travaux**.

BIENVEILLANCE

Incivilités, j'éviterai
Poubelles, j'utiliserai
Déchèterie, j'irai
Les haies, je taillerai
Brûler, je ne ferai
Voisins, je respecterai
Correctement, je me garerai
Parking, je me servirai
Travaux, je déclarerai
Adresse, je communiquerai
Masque, je porterai
Chiens, j'attacherai
Crottes, je ramasserai

L'Echo de Denonville Adonville et Monvilliers

Commission communication
N°75 - Novembre 2020



Le mot du Maire

Chères administrées, chers administrés,

Les températures chaudes de l'été ont laissé la place à un début d'automne doux et notre village semble bien endormi depuis ce printemps 2020.

Nous aurions aimé parler de la Covid au passé, mais le contexte sanitaire actuel nous pousse une nouvelle fois à changer nos traditions communales. L'organisation de la décoration du sapin de Noël par les enfants du périscolaire a été revue et, à mon grand regret, le goûter des aînés ne pourra pas se tenir.

Il nous faut d'ores et déjà créer d'autres moyens pour faire vivre le lien qui nous rassemble.

L'inauguration de la salle polyvalente n'a toujours pas eu lieu et c'est avec force que j'espère pouvoir annoncer une date pour le printemps 2021.

Cette période inédite change nos habitudes, notre façon de vivre. Nous sommes tous concernés par ces mesures barrières, et c'est le seul moyen d'agir. Il appartient à chacun d'entre nous d'y veiller. Redoublons de vigilance pour se protéger et protéger notre entourage. La distanciation, le lavage des mains et le port du masque protègent chacun d'entre nous de la Covid, et des autres virus de l'hiver. Continuez vos traitements et consultez, cela n'a jamais été aussi important.

Restons vigilants. Prenez soin de vous et de vos proches afin que nous puissions terminer cette année 2020 dans la sérénité et la sécurité d'une année 2021 plus apaisante.

Enfin, je vous souhaite, ainsi que toutes l'équipe municipale et le personnel, à toutes et à tous, quelques soient les circonstances, de bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous,

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue et félicitons les parents de Kyara BEZAULT, née le 09 Novembre.



Nous présentons nos condoléances aux proches de :

- Madame Andrée Denis, née à Denonville et décédée le 8 octobre.
- Madame Léone Chaussier, née à Denonville et décédée le 15 octobre
- Monsieur Maurice Mulot, né à Denonville et décédé le 24 octobre
- Monsieur Marc DELEPO, décédé le 24 octobre, habitant de Denonville

LE CCAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale** est l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il est composé d'élus et d'habitants de la commune.

Mesdames Bénilde Leroy, Madeleine Rayon et Sophie Bouju sont en charge des aînés.

Pour contacter le CCAS, il suffit de téléphoner à la Mairie : **02 37 99 62 19**.

INFOS COVID 19

Port du masque, distanciation, gestes barrières doivent permettre de limiter la propagation du virus. Cependant, nous devons vous encourager à vous faire dépister, à continuer vos suivis, à consulter vos soignants et à prendre soin de vous et de vos proches.

INFOS TRAVAUX

Le terrain de foot du **stade Emile Sureau** est en pleine réfection, cela explique pourquoi son accès est interdit ! Le printemps devrait pouvoir accueillir les premiers dribles.



Les anciens **poteaux de la Rue de la Tour Marlborough** ont été enlevés à la suite de l'enfouissement des réseaux. Le radar pédagogique sera prochainement réinstallé.

INFOS COMMUNALES

La **cérémonie du 11 novembre** a eu lieu en comité restreint. Madame Le Maire, en présence des adjoints, a déposé une gerbe au monument aux morts.



Le **sapin de Noël** sera dressé à côté de la mairie comme chaque année début décembre. Il sera décoré le 8 Décembre par les enfants fréquentant le périscolaire. En raison de la Covid 19, le traditionnel goûter offert par la Mairie pour remercier les enfants sera servi au périscolaire.

Les illuminations seront installées première quinzaine de Décembre.

Il est de coutume de rassembler nos aînés autour d'un goûter en Décembre. Ce moment d'échange est toujours très riche. Ce **goûter des aînés** aurait été la parfaite occasion pour présenter les nouveaux membres du C.C.A.S. Le panier de gourmandises sera remis à chacun des aînés qui seront prochainement contactés.

Le **fromager** et **Sylvain primeur** sont toujours présents le lundi en cœur de village. Merci à eux.

COMITE DES FETES



Si le protocole le permet, le Comité des Fêtes souhaite pouvoir maintenir un petit goûter pour les enfants au moment de Noël.

Créa'telier débutera un joli projet fin février ou début mars

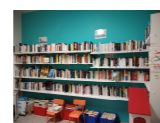
LES CLES DES CHAMPS

Les festivités prévues par les Clés Des ChamPs ne peuvent avoir lieu.

L'association proposera un nouveau programme dès que possible : théâtre, lecture, match d'impro...



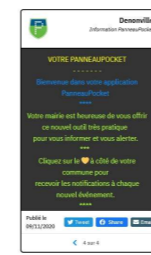
BIBLIODRIVE



La bibliothèque est accessible selon un protocole précis, mais l'emprunt des livres est toujours possible.

Pour information : 07 86 50 94 08 ou lesclesdeschamps28700@gmail.com

PANNEAU POCKET



Après la refonte du site internet au printemps, la commune vient d'adhérer à une application : PANNEAU POCKET.

Vous pouvez accéder aux informations émises directement sur votre smartphone, votre tablette ou ordinateur.

LES PROJETS

La **fibre** sera disponible fin 2021.



Mais qu'est-ce que c'est ?

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique dans lequel passe internet. Elle permet une connexion plus rapide que le réseau classique en cuivre.

Denonville sera équipé en FTTH (Fiber to the home = Fibre jusqu'à la maison). Il s'agit de la fibre jusqu'au domicile : la connexion à internet est exclusivement en fibre. C'est le mode de connexion le plus rapide.

Pour suivre l'évolution de son installation :

www.carte-numerique28.fr



Un permis de construire a été déposé pour installer une **antenne relais** à la sortie de Denonville, en direction de Morainville dans le cadre du déploiement du Haut Débit Mobile (3G) et le Très Haut Débit Mobile (4G). Cette installation a été validée par l'ancien Conseil Municipal.

Le **parking de l'école** fait l'objet d'une étude pour son réaménagement qui sera budgété sur 2021. Nous savons que le stationnement aux abords de l'école est compliqué à certains moments de la journée. Nous rappelons une nouvelle fois que le stationnement est interdit sur les trottoirs (passible de 135 € d'amende) et qu'il existe un parking à côté du cimetière. Nous remercions les automobilistes qui l'utilisent déjà.

Connaissez-vous le principe des **armoires à livres** ? Chacun peut y prendre et/ou y déposer des livres sans inscription et sans contrainte d'horaires. Leur mise en place se fera en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

L'entretien du **terrain de pétanque**, la réfection des **trottoirs**, la remise en état du **mur de la marre à Adonville** et du **mur du cimetière** sont également au programme de 2021.

SERVICES CHARTRES METROPOLE

Le **Point d'Accès aux Droits** accompagne face aux besoins judiciaires de proximité en assurant une présence auprès de la population :

- Offrir les moyens de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires ;
- Répondre aux demandes d'informations dans les domaines civil, pénal et administratif ;
- Faciliter les démarches d'accès au droit ;
- Apporter un soutien matériel, juridique et moral immédiat.

Les prestations sont gratuites et confidentielles.

5, rue du Docteur-Gibert
28000 Chartres
Tél. 02 36 67 30 40

Du lundi au vendredi de
9h à 12h, et de 13h à 17h



Cette plateforme simplifie vos démarches et vous accompagne **gratuitement** dans tous vos **projets de travaux d'économie d'énergie** pour votre logement : conception technique, montage financier, consultation des entreprises, suivi des travaux et après livraison. Chartres Renov' Habitat, c'est l'assurance de travaux sérieux disposant de garanties et la possibilité d'une **solution clé en main** pour réaliser vos projets de rénovation énergétique.

32, boulevard Chasles
28000 Chartres

Tél. 02 37 23 40 00

chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

INFOS IMPORTANTES



Les **pompiers de Ouarville** ne sont pas en mesure de vous proposer directement leur calendrier en raison de la crise sanitaire.

Il est possible de leur faire un don, soit par une cagnotte en ligne (Hello asso : amicale des sapeur-pompiers de Ouarville), soit en glissant votre don dans la boîte aux lettres de la mairie (avec vos coordonnées). Les pompiers vous déposeront dans votre boîte aux lettres le reçu (si vous en faites la demande) et le calendrier.



LE PLAN VIGIPIRATE EST RELEVÉ AU NIVEAU
URGENCE ATTENTAT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
SOYEZ VIGILANT